



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « SAB L'ISTISHARAT » EURL

Siège Social : DJIBOUTI

Représentant : Me DJIHAD SAID ALI

Adresse : Rue Nasro Houmed Abro - Djibouti

Date & Heure de la modification : 05/08/2025 à 08H40

N° d'immatriculation au registre analytique : 13349/B/EURL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : EXTENSION DE L'OBJET

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au procès-verbal de décisions de l'associé unique de la société « SAB L'ISTISHARAT » EURL en date du 07/07/2025, déposé et authentifié par Me DJIHAD SAID ALI, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **EXTENSION DE L'OBJET**

L'associée unique décide d'étendre l'objet social aux activités d'exploitation exclusive de :

- La marque et logo déposés de parfums et cosmétiques AVYANNA
- Agent Maritime

Dénomination sociale : « M&B » SARL

Siège Social : Route de l'Aéroport, Gabode V, BP : 1939-DJIBOUTI

Représentant : Me MOUMINA KAMIL HASSAN

Adresse : rue de Moscou Immeuble Dr Bourhan 1^{er} Etage – DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 05/08/2025 à 10H20

N° d'immatriculation au registre analytique : 12997/B/SARL

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet de la modification : INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALE

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts de l'ordonnance n°205/RAG/2025 du 16/07/2025 du tribunal de première instance et de la signification d'ordonnance et procès-verbal de saisie-arrêt conservatoire de droits d'associés et valeurs mobilières de la société « M&B » SARL en date du 31/07/2025, déposés par Maître MOUMINA KAMIL HASSAN (Huissier de Justice), il a été décidé de procéder à l'inscription suivante :

❖ **INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALES EN DATE DU 16/07/2025**

Aux termes de cette ordonnance, le Tribunal de Première Instance autorise Monsieur BASEM ALI ABDO à pratiquer :

- une saisie-arrêt conservatoire, entre les mains des banques de la place, et de tous tiers détenteurs de sommes, deniers ou valeurs détenues du défunt, MOUFID OUADI MAHMOUD,
 - une saisie-arrêt conservatoire sur les droits pécuniaires attachés à l'intégralité des parts ou valeurs mobilières appartenant au défunt MOUFID OUADI MAHMOUD au sein des sociétés M&B SARL, METCO SARL et GLOBAL SARL ;
 - une inscription de nantissement conservatoire sur les droits d'associé et valeurs mobilières dans les sociétés précitées détenues par le défunt, MOUFID OUADI MAHMOUD, conformément aux dispositions des articles L.2282-311 et suivants du code de commerce.
- Pour sûreté et garantie de la somme de 430.452 USD (quatre cent trente mille quatre cent cinquante-deux Dollars Américains) en principal, à laquelle nous évaluons provisoirement sa créance.